Bulletin

Santé publique France

Canicule et santé

Date de publication : 09 juillet 2025

ÉDITION NATIONALE

Point hebdomadaire n° 3

Points clés

- L'épisode de vigilance orange canicule a commencé le 20 juin et s'est terminé le 7 juillet. Sur cette période, 87 départements ont été placés en vigilance orange canicule dans l'ensemble des régions hexagonales, soit 90 % de la population française. Les 1er et 2 juillet, 16 départements (24 % de la population) ont également été placés en vigilance rouge canicule.
- L'analyse des recours aux soins d'urgence indique un pic pour l'indicateur sanitaire composite iCanicule (coup de chaleur/hyperthermie, déshydratation, hyponatrémie) le 1er juillet ainsi qu'une diminution de ces recours depuis.
- Le nombre de recours aux soins d'urgence pour iCanicule a essentiellement concerné des personnes âgées de 75 ans et plus (51 % des passages aux urgences pour iCanicule).
- Toutefois, des impacts ont été aussi observés pour des populations plus jeunes : le nombre de recours aux soins d'urgence pour iCanicule des personnes âgées de moins de 15 et de 15-44 ans a en effet augmenté jusqu'au 1er juillet pour ensuite diminuer. Les recours aux soins d'urgence ont majoritairement concerné des hyperthermies et coups de chaleur.
- Le nombre de consultations SOS médecins pour iCanicule le 1er juillet 2025 a approché le nombre maximal de consultations SOS quotidiennes observées lors de la canicule de juin 2019 durant laquelle 80 départements ont connu une vigilance orange canicule dont 4 en vigilance rouge canicule.
- Les premiers impacts sanitaires observés soulignent que la chaleur est un risque pour la santé, pour l'ensemble des classes d'âge d'autant plus que les effets sur la santé peuvent être différés de quelques jours et s'accroitre avec une exposition continue sur plusieurs jours. Il est important de mettre en place les mesures de prévention visant à protéger la population particulièrement du fait de la précocité, de l'intensité et de l'étendue géographie de l'épisode.

Ce point hebdomadaire couvre les données du lundi 30 juin au lundi 7 juillet.

Des éléments de méthodologie concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mises en œuvre par Santé publique France, sont présentés dans un document complémentaire disponible en ligne.

La surveillance quotidienne de Santé publique France est activée pendant les canicules dès qu'un département en France métropolitaine est placé par Météo-France en vigilance météorologique orange. Elle se concentre sur le recours aux soins d'urgences, avec un focus sur des indicateurs spécifiques d'effets directs et rapides sur la santé (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie, regroupés dans un indicateur composite appelé iCanicule) apparaissant moins de 24 h après une exposition à la chaleur en été. Ces indicateurs ont pour objectif de décrire la dynamique des recours aux

soins, selon la situation météorologique, la zone géographique et les classes d'âge afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion. Seuls, ils ne peuvent pas retranscrire l'ensemble de l'impact de la chaleur sur la morbidité.

L'exposition à la chaleur provoque aussi des atteintes cardiovasculaires, respiratoires, rénales, psychiatriques (avec un effet pouvant perdurer dans les 3 à 10 jours suivant l'exposition), etc. pouvant parfois conduire au décès. En termes d'impact sur la santé en population, il est important de noter que **les tendances observées sur la morbidité ne prédisent pas celles sur la mortalité.**

Situation météorologique

Entre le 20 juin et le 7 juillet, **87 départements ont été placés en vigilance orange canicule dans l'ensemble des régions hexagonales**, soit 90 % de la population française résidante concernée par au moins un jour de vigilance orange canicule (Figure 1). Les 1er et 2 juillet, **16 départements des régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Grand-Est, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine ont également été placés en vigilance rouge canicule**, soit 24 % de la population.

Figure 1. Durée de la vigilance orange et rouge canicule entre le 20 juin et le 7 juillet

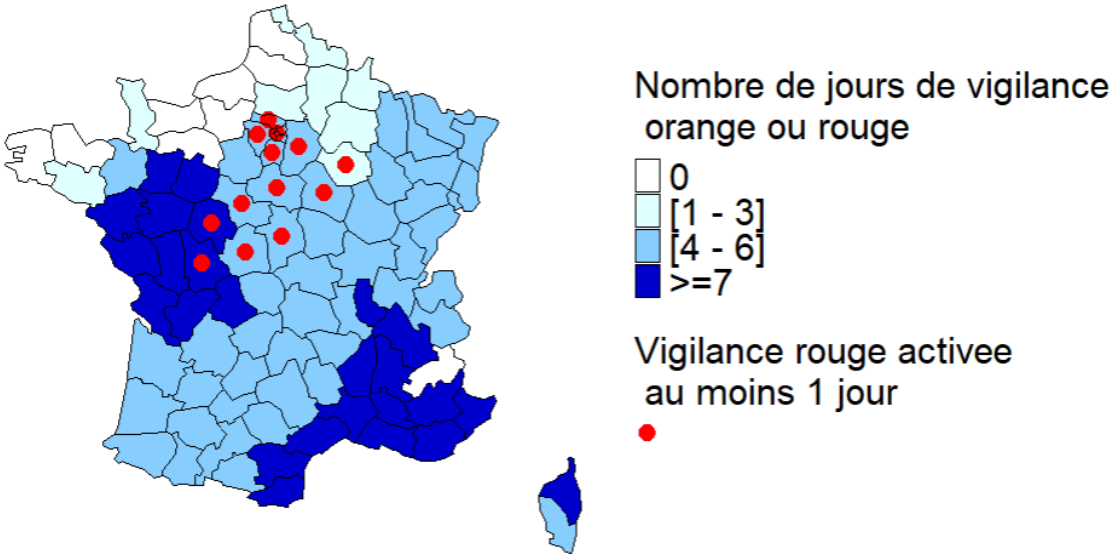

Sources : GéoFLA, Météo France, 2024

Par ailleurs, plusieurs départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Ile-de-France, Normandie, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur ont connu des épisodes de pollution à l'ozone (dépassement persistant du seuil d'information et de recommandation et/ou du seuil d'alerte) concomitants aux épisodes de chaleur. Plus d'information sur les liens entre ozone, chaleur et santé sont disponibles sur le site internet de Santé publique France.

Synthèse sanitaire

Synthèse des régions concernées par la vigilance orange et rouge canicule

Cette synthèse reprend l'analyse des données de morbidité à compter du lundi 30 juin jusqu'au lundi 7 juillet. Elle concerne l'ensemble des régions hexagonales à l'exception de la Normandie (non concernée par une vigilance orange ou rouge canicule sur cette période). Ces régions ne sont pas impactées de la même manière en termes de durée, d'étendue, d'intensité. Les données de morbidité des jours précédents ont été traitées dans les bulletins précédents et soulignaient une augmentation des recours aux soins d'urgence pour iCanicule pour toutes les classes d'âge depuis le 28 juin. Cette augmentation concernait particulièrement les personnes âgées de moins de 15 ans et les 15-44 ans, pour des hyperthermies.

Concernant les recours aux soins d'urgence toutes causes, aucune évolution notable n'est observée.

L'analyse de l'indicateur composite suivi dans le cadre du système d'alerte canicule et santé (iCanicule, comprenant les hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) est la suivante :

- Le nombre de passages aux urgences pour iCanicule a connu un pic le 1er juillet (593 passages), qui s'est relativement maintenu le 2 juillet (569 passages). Depuis, ce nombre de passages aux urgences est en diminution pour revenir à des effectifs pré-épisode. La part d'iCanicule a atteint 1,3 % de l'activité totale des urgences le 1er juillet.

- Le nombre de consultations SOS Médecins pour iCanicule a connu un pic le 1er juillet (284 consultations), qui s'est relativement maintenu le 2 juillet (262 consultations). Depuis ce nombre de consultations est en diminution pour revenir à des effectifs pré-épisode. La part d'iCanicule a atteint 2,8 % de l'activité totale des associations SOS Médecins le 1er juillet.

- Le nombre de passages aux urgences pour iCanicule des personnes âgées de 75 ans et plus a atteint un pic le 2 juillet (282 passages aux urgences) et diminue depuis mais de manière plus lente que les populations plus jeunes. Ces passages représentent la moitié des passages aux urgences tous âges sur la période (51 %). Plus de la moitié des passages aux urgences sont pour des hyponatrémies (57 %) et un tiers concernent des déshydratations (35 %), sur la période. Les trois quarts de ces passages aux urgences se traduisent par une hospitalisation pour cette classe d'âge. Le nombre de consultations SOS médecins a peu augmenté durant l'épisode (pic de 33 consultations le 1er juillet).

- Le nombre de recours aux soins d'urgences pour iCanicule pour les personnes âgées de moins de 15 ans et entre 15 et 44 ans a connu un pic de passages le 1er juillet (passages aux urgences : 79 pour les moins de 15 ans et 122 pour les 15-44 ans ; consultations SOS médecins : 78 pour les moins de 15 ans et 137 pour les 15-44 ans). Ces passages aux urgences concernent essentiellement des hyperthermies (66 % pour les moins de 15 ans et 77 % pour les 15-44 ans) et quasi exclusivement des coups de chaleur pour les consultations SOS médecin pour iCanicule (97 % pour les moins de 15 ans et 96 % pour les 15-44 ans). Les passages aux urgences pour iCanicule se traduisaient par une hospitalisation pour 26 % des personnes de moins de 15 ans et 17 % des 15-44 ans.

A noter qu'à l'échelle de la France hexagonale, le nombre de consultations SOS médecins pour iCanicule pour la journée du 1er juillet (297) approche le nombre maximal de consultations observé sur une journée (308 consultations le 30 juin 2019). Lors de la canicule du 23 juin au 1er juillet 2019, 80 départements avaient été placés en vigilance orange canicule, dont 4 départements du sud de la France en rouge canicule durant 2 jours. L'épisode de juin 2025 se rapproche ainsi de celui de juin 2019 par sa précocité, son étendue géographique et sa durée mais se distingue en termes d'intensité et de sévérité selon les régions concernées. Concernant les passages aux urgences (PAU) pour iCanicule, le nombre quotidien maximal avait été constaté le 29 juin 2019

(752 PAU). Le pic aux urgences sur cet épisode pour iCanicule a été atteint le 1er juillet 2025 (626 PAU).

Figure 2. Part de la population hexagonale en vigilance canicule et nombre de passages aux urgences et consultations SOS Médecins pour l'indicateur iCanicule dans les régions concernées par la vigilance orange ou rouge canicule

Données non consolidées à J-1 (pointillés rouges)

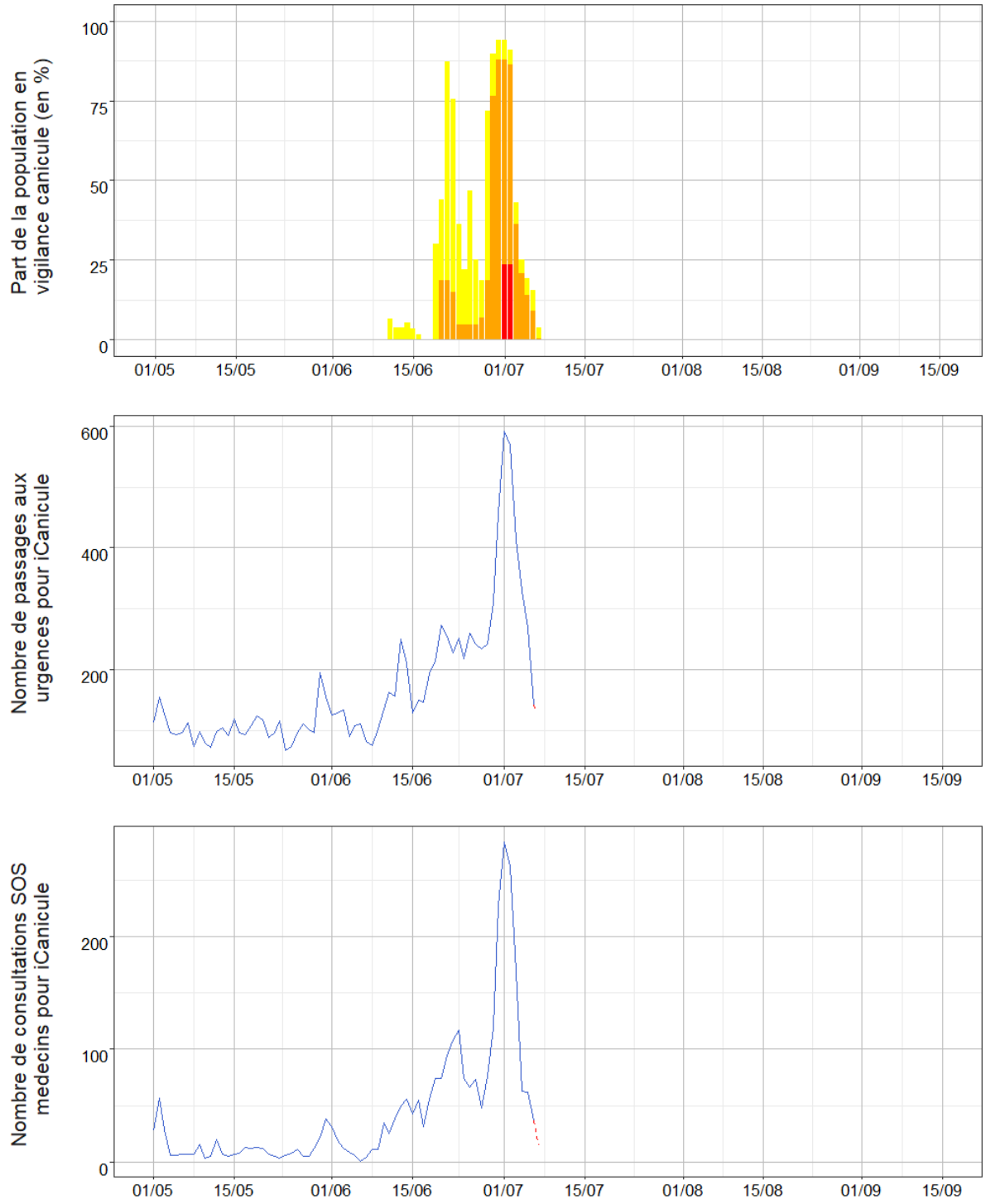

• Les éléments chiffrés pour une date donnée peuvent être différents sur un autre point épidémiologique, les données pouvant remonter avec un certain délai.

• L'absence de variation significative immédiate des indicateurs de recours aux soins ne correspond pas nécessairement à une absence d'impact de l'épisode caniculaire ; cet impact peut être retardé de quelques jours. **L'impact est toujours important et il ne faut pas attendre de l'observer pour alerter afin de mettre en place des mesures de gestion et de prévention**.

• Concernant la mortalité, l'excès ne peut être estimé qu'un mois après l'épisode caniculaire.

Remerciements

Santé publique France tient à remercier les partenaires qui nous transmettent les données pour réaliser cette surveillance : Météo-France, les structures d'urgences du réseau Oscour® et les associations SOS médecins.

En savoir plus

Une analyse est également réalisée pour chaque région concernée par au moins un département placé par Météo-France en vigilance météorologique orange. Les PE régionaux sont disponibles sur le site internet de Santé publique France.

L'évolution du recours aux soins pour l'indicateur iCanicule indique que les fortes chaleurs demeurent un risque important pour la santé. Il est important de ne pas attendre d'observer une variation significative des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le plan national de gestion des vagues de chaleur. Aussi, Santé publique France déploie un dispositif et des mesures de prévention précisés sur notre page « notre action ».

Dossiers et rapports de Santé publique France

- Dossier fortes chaleurs et canicules
- Outils de prévention
- Comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique
- Changement Climatique

Dossiers Météo France

- Le réchauffement climatique observé à l'échelle du globe et en France

Pour nous citer : Bulletin. Canicule et santé. Point au 9 juillet 2025 Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 5 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 09 juillet 2025

Contact : presse@santepubliquefrance.fr